Image not found or type unknown

Garde alternee et pension alimentaire

Par **paquet**, le **08/06/2009** à **08:57**

Bonjour,
mon mari a deux garcons que nous avons en garde alternee 1 semaine sur deux .nous travaillons tout les deux lui 1300euros et moi 1200euros nous avons un pret maison de 750 euros ..
nous avons une petite fille .
depuis la nouvelle loi de la caf nous touchons 188euros d'allocations familiales .
la mere des garcons vit seule est touche a peu pres 1000euros par mois mais a garder toutes les autres prestations .
elle a demander une pension alimentaire ,je voudrais savoir a combien va s'elever cette pension ?
cordialement

Par **Marion2**, le **08/06/2009** à **09:19**

Bonjour,

Seul le JAF est en mesure de fixer le montant de la pension alimentaire. Il statuera en fonction des revenus et charges de chacun des parents.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés